ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisanat

Question écrite n° 118257

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités à propos des propositions inscrites dans « Artisanat et petite entreprise », édité par l'Union professionnelle artisanale (UPA). Parmi celles-ci, les auteurs préconisent d'instaurer des mécanismes permettant de limiter l'impact financier sur l'entreprise de la mise en oeuvre d'actions préventives. Aussi, il le prie de lui préciser son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Francis Falala
Circonscription : Marne (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118257
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1501